



Modification de la composition de l'indice CAC 40

Paris, le 11 juin 2010 – Suite à l'annonce faite par ACCOR de scinder ses activités Hôtellerie et Services prépayés en deux entités, ACCOR et EDENRED¹, et conformément aux règles de gestion de l'indice CAC 40 :

- **A compter de l'ouverture des marchés le vendredi 2 juillet 2010**, ACCOR et EDENRED seront incluses dans l'indice CAC 40. Le nombre d'actions et le flottant disponible d'EDENRED seront équivalents à ceux d'ACCOR entrant dans la composition de l'indice CAC 40 à la clôture du 1^{er} juillet 2010. Le coefficient d'ajustement de l'indice reste inchangé.
- **A compter de l'ouverture des marchés le lundi 5 juillet 2010**, EDENRED sera retirée de l'indice CAC 40. Ce retrait sera basé sur le dernier cours connu utilisé pour calculer l'indice CAC 40 à la clôture du 2 juillet 2010. Le nouveau coefficient d'ajustement de l'indice sera annoncé le 2 juillet 2010 après la clôture des marchés et sera effectif à compter du 5 juillet 2010.

Contact presse : 01 49 27 11 33

A propos de NYSE Euronext

NYSE Euronext (NYX) est l'un des principaux opérateurs de marchés financiers et fournisseurs de technologies de négociation innovantes. Sur ses marchés en Europe et aux Etats-Unis se négocient des actions, des contrats à terme, des options, des produits de taux et des ETP (*exchange-traded products*). Avec un total de près de 8.000 valeurs cotées (à l'exception des produits structurés européens), les échanges sur les marchés au comptant de NYSE Euronext - le New York Stock Exchange, NYSE Euronext, NYSE Amex, NYSE Alternext et NYSE Arca - représentent un tiers des volumes mondiaux, ce qui en fait le groupe boursier le plus liquide au monde. NYSE Euronext gère également NYSE Liffe, un des premiers marchés dérivés en Europe et le deuxième marché dérivé mondial en valeur des échanges. Le groupe offre une large gamme de produits et de solutions technologiques, de connectivité et de données de marché à travers NYSE Technologies. NYSE Euronext fait partie de l'indice S&P 500 et est le seul opérateur boursier appartenant à l'indice S&P 100 et figurant au classement Fortune 500. Pour plus d'informations : www.nyx.com

¹ Cette scission est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ACCOR du 29 juin 2010.